

**Session de Bayonne
2015-2016**

Vous êtes :

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années

Vous souhaitez :

- Mettre à jour vos connaissances
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)** vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif. Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Le CFGA s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

Il se décline en deux phases (35h théoriques + 120h de stage pratique) et vous permet de sécuriser votre engagement associatif.

Inscription avant le 24 novembre 2015 en ligne sur :

www.reseaupal.com (rubrique « CFGA » puis « formulaire de pré-inscription »)

Pour tout renseignement veuillez contacter :

- INSTEP Aquitaine:
Christophe Penalver
TEL : 05 59 30 72 38
- Sport Pyrénées Emploi 64 :
Jean Massoué / Cathy Fischer
TEL : 05 59 14 19 64



Session BAYONNE

Calendrier des modules

Date	Thème	Horaires
Mardi 24 novembre 2015	Création, statuts, fonctionnement d'une association	18h15 – 21h15
Lundi 30 novembre 2015	Module A : principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements	18h15 – 21h15
Mercredi 9 décembre 2015	Responsabilité des dirigeants	18h15 – 21h15
Mercredi 6 janvier 2016	Module B : évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics	18h15 – 21 h15
Mardi 12 janvier 2016	Passage à l'emploi et contractualisation	18h15 – 21 h15
Jeudi 21 janvier 2016	Module F : compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activités ou un événement	18h15 – 21h15
Jeudi 11 février 2016	Module C : compétence en matière de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association	18h15 – 21 h15
Jeudi 10 mars 2016	Les sources de financement d'une association	18h15 – 21 h15
Lundi 21 mars 2016	Module E : compétence en matière de ressources humaines : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles	18h15 – 21h15
Samedi 9 avril 2016	Les bases de la comptabilité et de la gestion	9h – 17h
Mardi 3 mai 2016	Entreprendre dans l'Economie Sociale et Solidaire, un modèle à part : « Prise en compte des enjeux économiques pour asseoir le projet associatif »	18h15 – 21 h15
Mardi 17 mai 2016	Module D : compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et mobiliser des ressources financières	18h15 – 21h15

Un lieu de formation unique : Maison des Associations - Bayonne